Les inscriptions à l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances peuvent désormais se faire en ligne, via un espace famille.

LIEN DE CONNEXION : https://espacefamille.aiga.fr/11702066

AVEC QUEL MATERIEL SE CONNECTER ?

- n'importe quel ordinateur.
- une tablette ou un smartphone. Attention, certains modèles de tablette ou Smartphone ne sont pas compatibles. Si vous n'arrivez pas à vous connecter via l'un de ces supports, utilisez un ordinateur.
- se connecter de préférence via Google Chrome (des problèmes de connexion peuvent se produire avec certains autres navigateurs).

Ecran 1 : écran de connexion

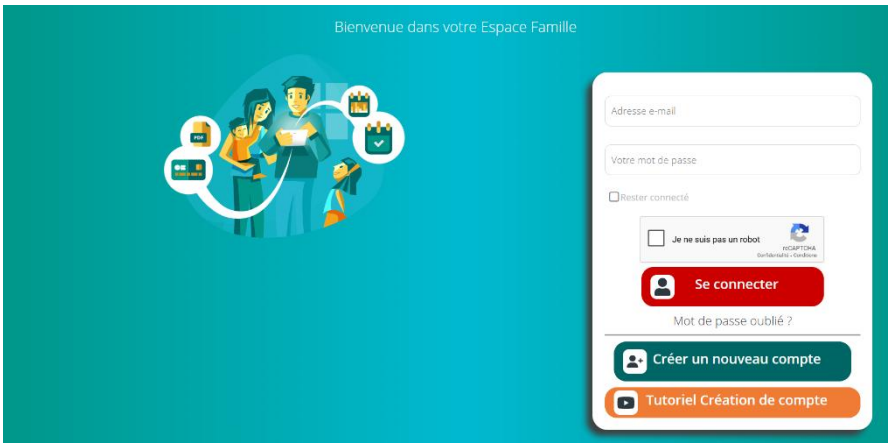

Ecran 2 : infos utilisateur (cf. remarque ci-dessous)

Remarque : à la question « Cet utilisateur participera-t-il aux activités de la structure d'accueil ?» => il est préférable de cocher « oui » (en passant le bouton en vert).

Ecran 3 : infos adulte (cf. remarque ci-dessous)

Remarque : si vous n'avez pas de téléphone fixe, ne renseignez pas « téléphone », mais uniquement « téléphone portable »

Ecran 4 : infos professionnelles

Ecran 5 : autorisations

Ecran 6 : coordonnées du foyer (cf. remarque ci-dessous)

Remarques :

- Il s'agit des coordonnées du foyer, qui seront mentionnées sur les factures et attestations
- Par défaut, les coordonnées renseignées précédemment sont reprises, mais vous pouvez les modifier (ajouter les prénoms des deux parents par exemple).
- Le nom de la ville est à sélectionner dans le menu déroulant, après avoir rentré le code postal.
- De même, le nom de la voie est à sélectionner dans le menu déroulant, après l'avoir notée dans le cadre « adresse ».
- Comme dans l'écran 3, si vous n'avez pas de téléphone fixe, ne renseignez pas « téléphone », mais uniquement « téléphone portable ».

Ecran 7 : récapitulatif (cf. remarque ci-dessous)

Remarque : vous devez obligatoirement accepter que vos données soient utilisées dans le cadre d'une exploitation interne, et cocher la case « je ne suis pas un robot », sinon vous ne pourrez pas valider la création de votre compte Famille.

Ecran 8 : validation

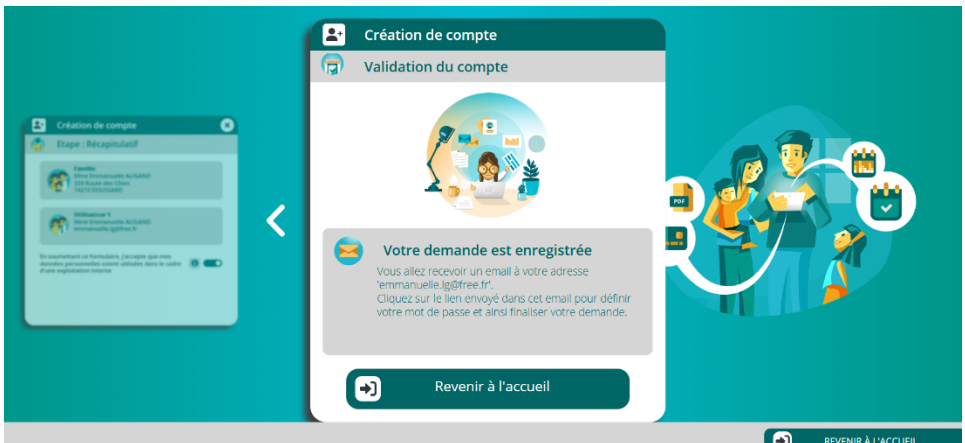

- Après ce dernier écran, vous recevrez, à l'adresse mail renseignée, un lien pour définir un nouveau mot de passe : celui qui vous servira ensuite à vous connecter à votre Espace Famille.
- Vous pourrez alors ajouter des membres de votre famille : autres parents, enfants… et ajouter les informations les concernant.

TRES IMPORTANT !!!

- **Allez sur l'onglet « mes documents à envoyer »** afin de vérifier quels sont les documents à transmettre, **notamment l'attestation de Quotient Familial (QF) et l'attestation de vaccination** : ces documents sont obligatoires et ils doivent être validés par La Soierie avant que vous puissiez faire à des inscriptions.

- Avant de pouvoir inscrire vos enfants, La Soierie doit valider votre Espace Famille, et notamment les documents obligatoires. Il faut donc prévoir un délai minimum d'une semaine entre la création de votre Espace Famille et les premières inscriptions.

- Si vous souhaitez inscrire votre enfant le mercredi de la rentrée (le 3 septembre), vous devez créer votre Espace Famille au plus tard le 22 juillet.

Calendrier :

- Création de l'Espace Famille : dès à présent
- Inscriptions : à partir du 15 juillet

Nous vous rappelons que pour nous aussi ce logiciel est nouveau : soyez indulgents et patients, au début la mise en place risque d'être compliquée, mais c'est pour plus de facilités par la suite !

Nous vous en remercions par avance.

L'équipe de La Soierie